



RUE ROY

DANS L'INSTANCE EN EXPROPRIATION POUR L'ELARGISSEMENT DE LA RUE ROY, ENTRE LES RUES ST-ANDRE ET ST-CHRISTOPHE, DANS LE QUARTIER ST-JACQUES DE LA CITE DE MONTREAL.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de répartition dans l'instance plus haut citée, est maintenant déposé en mon bureau, à l'Hôtel-de-Ville, où les intéressés pourront l'examiner jusqu'à lundi, le 11 Novembre 1912, et que mardi, le 12 novembre 1912, à 10 heures a. m., j'entendrai toutes les objections qui seront faites concernant ledit rôle de répartition

GEO. JANIN,
Ingénieur en Chef de la Cité et
Inspecteur de la Cité.

Bureau des Inspecteurs de la Cité.
Hôtel de Ville.
Montréal, 30 Octobre, 1912.

* * *



ROY STREET

IN THE MATTER OF THE EXPROPRIATION FOR THE WIDENING OF ROY STREET, BETWEEN ST. ANDRE AND ST. CHRISTOPHE STREETS, IN THE ST. JAMES WARD OF THE CITY OF MONTREAL

PUBLIC NOTICE is hereby given, that the assessment roll in the above matter, is now deposited in my office, at the City Hall, where the interested parties may examine it until Monday the 11th November next, 1912, and that on Tuesday the 12th November 1912, at 10 o'clock a. m., I shall hear all complaints that may be made against said roll.

GEO. JANIN,
Chief Engineer and
City Surveyor

City Surveyor's Office,
City Hall,
Montreal, October 30th, 1912.

* * *